

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2024

COMMUNE DE PAVIE

Le budget 2024 a été voté le jeudi 04 avril 2024 par le conseil municipal.

1/ Les éléments de contexte

Ce budget a été élaboré avec la volonté :

- de maîtriser strictement les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de ne pas augmenter les taux d'imposition
- de dégager des marges d'autofinancement pour financer les dépenses d'équipements ;
- de limiter le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires institutionnels.

2/ L'Evolution et la structure des ressources et des charges

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Un Budget Primitif 2024 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 2 370 K€, et à 847 K€ en investissement.

En dépenses de fonctionnement, les prévisions 2024 sont marquées par des charges de gestion courantes en hausse de 5.60% du fait de l'augmentation des prix de l'énergie, des carburants et des matières premières. La masse salariale augmente de 2.50% suite aux diverses mesures exogènes : la prise en compte en année pleine des revalorisations du point d'indice (+1.5 % au 01.07.23), des 5 points d'indice supplémentaires pour tous les agents au 01/01/2024 et du versement du solde de la prime pouvoir d'achat. Le chapitre 014 enregistre la forte hausse de l'attribution de compensation versée à la communauté d'agglomération au titre des travaux de gestion des eaux pluviales urbaines. La M57 ayant supprimé le chapitre 022 : dépenses imprévues, c'est au chapitre 65 que sont prévues les 100 000 € de dépenses indéterminées, ce qui majore artificiellement son montant par rapport au BP 2023.

En recettes, les produits des services et les dotations et participations augmentent de 4%. Du fait du passage en M57, les indemnités de sinistres figurent désormais dans les autres produits courants, provoquant une hausse significative du chapitre 75. Afin de ne pas augmenter davantage la pression fiscale des habitants de PAVIE, aucune augmentation des taux d'imposition n'a été votée. Seule l'augmentation de 3.90% des valeurs locatives décidée par la loi de finances, du fait de l'inflation, impactera le contribuable.

En section d'investissement, les projets 2024 concernent la poursuite du p écoles, la rénovation et la mise en sécurité des bâtiments communaux (salle des fêtes, ateliers municipaux)... Des travaux de voirie et de rénovation du cimetière complètent les dépenses d'équipement.

Ces différents équipements sont financés par des fonds propres et diverses subventions de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

Les dépenses de fonctionnement 2024 s'élèvent à 2 370 168.94 € dont 2 240 168.94 € de dépenses réelles et 130 000 € de virement à la section d'investissement.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BUDGET 2023	BUDGET 2024	BP 2024 -BP 2023	% évolution
011	Charges à caractère général	779 239	822 994.00	+43 755	+5.61 %
012	Charges de personnel et assimilé	1 024 822	1 050 642.00	+25 820	+2.51 %
014	Atténuation de produits	24 701	42 836.00	+18 135	+73.41 %
022	Dépenses imprévues	150 000		-150 000	-100.00 %
023	Virement à la section d'investissement		130 000.00	+130 000	
042	Opérations d'ordre entre sections	6 491		-6 491	
65	Charges de gestion courante	127 370	277 196.94	+149 826.94	+117.63 %
66	Charges financières	43 000	43 000.00		
67	Charges exceptionnelles	431 615	3 000.00	-428 615	-99.30 %
68	Dotations	500	500.00		
TOTAUX		2 587 738	2 370 168.94	-217 569.06	-8.40 %

RECETTES :

Les recettes de fonctionnement 2024 s'élèvent à 2 370 168.94 € dont 2 126 085.00 € de dépenses réelles et 244 083.94 € d'excédent de fonctionnement reporté, et se répartissent comme suit :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BUDGET 2023	BUDGET 2024	BP 2024 -BP 2023	% évolution
013	Atténuation de charges	65 261	25 800.00	-39 461	-60.46 %
042	Opérations d'ordre entre sections	5 000		-5 000	- 100 %
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 300	188 000.00	+7 700	+4.27 %
73	Impôts et taxes	1 466 865	1 487 705.00	+20 840	+1.42 %
74	Dotations et participations	351 624	365 780	+14 156	+4.02 %
75	Autres produits de gestion courante	32 400	58 800	+26 400	+81.48 %
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	86 288	0.00	-86 288	-100 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	400 000	244 083.94	-155 916.06	-38.97 %
TOTAUX		2 587 738	2 370 168.94	-217 569.06	-8.40 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID : 032-213203078-20240404-BP_2024_COM-BF

Les dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 846 844 € et se répartissent

Chapitre / opération	Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	BUDGET 2024	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées		132 000	132 000
20	Immobilisations incorporelles	36 228	19 500	55 728
21	Immobilisations corporelles	72 967	528 676	601 643
23	Immobilisations en cours	39 167	16 765	55 932
2017001	Opération salle spectacle	1 541		1 541
TOTAUX		149 903	696 941	846 844

PRINCIPALES DEPENSES PREVUES EN 2024 :

- Travaux de voirie et réfection cimetière : 211 004 €
- Rénovation et mise en sécurité bâtiments communaux : 154 465 €
- Etudes diverses : 41 228 €
- Travaux rénovation énergétique/sécurisation écoles/cantine : 96 560 €
- Requalification place de la mairie : 30 667 €
- Travaux programme équipement jeunes : 30 000 €

RECETTES :

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à 846 844 € et se répartissent comme suit :

Chapitre / opération	Dépenses d'investissement	Restes à réaliser	BUDGET 2024	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		119 134.43	119 134.43
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		250 000.00	250 000.00
13	Subventions d'investissement	149 269.00	89 705.00	238 974.00
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions loyers)		53 136.00	53 136.00
021	Virement de la section de fonctionnement		130 000.00	130 000.00
	Excédent d'investissement reporté		55 599.57	55 599.57
TOTAUX		149 269.00	697 575.00	846 844.00

Les subventions à percevoir en 2024 concernent essentiellement :

- La requalification de la place de la mairie
- La redynamisation du centre bourg
- La rénovation énergétique des écoles
- L'installation d'équipements pour les jeunes

3/ L'état de la dette AU 01/01/2024

Capital dû au 01/01/2024	Annuités 2024	Intérêts	Capital remboursé
1 639 943.90 € (avec transfert capital emprunt ZAC FLEURIAN de 34 466.38 €)	173 604.18	42 331.91	131 272.27

Le désendettement de la commune se poursuit.

4/ la Fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 sont inchangés :

- Taxe sur le foncier bâti : 62.08 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 99.89 %
- Taxe d'habitation : 14.39 %

5/ Les principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/population :	852.42 €
Recettes réelles de fonctionnement/population :	809.01 €
Dépenses d'équipement brut/ population :	214.97 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement :	46.90 %

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE :

Au 01/01/2024, les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
 - Catégorie A : 1
 - Catégorie B : 3
 - Catégorie C : 21
- Agents non titulaires :
 - Catégorie C : 1

BUDGET ANNEXE BELVEDERE

Ce budget spécifique est dédié à la gestion du lotissement du Belvédère et est assujetti à la TVA.

Les 2 derniers lots sont en cours de vente.

Pour l'exercice 2024 :

- En fonctionnement, la section s'équilibre à hauteur de 130 392.00 €
- En investissement, la section est votée en suréquilibre : L'excédent correspond au capital restant dû de l'emprunt
 - En dépenses : 67 000 €
 - En recettes : 268 496.09 €